



Formulaire d'inscription Self-défense : fiche d'inscription individuelle Saison 2019/2020

- Joindre 1 photo d'identité & signer le formulaire d'inscription (en conserver un exemplaire)

Madame

Monsieur

Nom

Prénom

Date de naissance

Adresse

NPA/Domicile

Téléphone

E-mail

Nom/Prénom représentant légal (-18ans)

Tarifs & groupes cours collectifs de date à date :

Coach-defense propose des tarifs valables pour **1 à 2 cours par semaine** que vous pouvez souscrire à tout moment de l'année de date à date :

- Année au prix de : **CHF 569.-**
- Trimestre au prix de : **CHF 255.-**
- Possibilité de payer **CHF 90.-** par mois
- Carte forfaitaire 10 cours **CHF 30.-** par cours
- La séance d'essai est à régler avant le début du cours : **CHF 30.-** (déductible si abonnement annuel).

Vos avantages : pas de licence, pas de frais d'inscription, pas de matériel, celui-ci est fourni.
Pas de frais de tenue, celle-ci est libre.
Parrainez des ami(e)s. Jusqu'à 1 an d'abonnement offert.



Début du contrat :

Les abonnements sont de date à date et sont valables dès la signature du contrat et les inscriptions peuvent se faire tout au long de l'année.

Cotisations :

Les cotisations sont payables à l'inscription et au début de chaque renouvellement. En cas de retard dans les paiements, des frais de rappel seront facturés (Fr. 30.- par rappel). Toute cotisation versée à Coach-defense est définitivement acquise, il ne saurait être exigé un remboursement de cotisation en cours d'année.

Renouvellement/résiliation du contrat :

Les contrats sont renouvelés tacitement après la période respective. En cas de changement de groupe d'âge, la cotisation sera adaptée et le contrat renouvelé selon.

Toute démission s'annonce obligatoirement par courrier ou email un mois avant le renouvellement du contrat.

Fermeture et vacances :

Le club Coach-défense est fermé pendant les vacances scolaires et les jours fériés. En cas d'annulation de cours, l'élève sera prévenu à l'avance. Les cotisations sont cependant dues pendant ces périodes.

Assurances :

La self-défense pratiquée avec discipline est une activité sûre. Toutefois, le Club de self-défense Coach-defense décline toute responsabilité en cas d'accident, de blessures, de dommages ou de vol. L'assurance est l'affaire de chaque membre. Les jeunes ne sont pas surveillés en dehors des cours.

Décompte : Abonnement CHF. _____

CHF. _____

La/le soussigné(e) atteste avoir pris connaissance du présent contrat. Le/La signataire (responsable légal(e)) donne son autorisation pour que les photos et vidéos prises lors d'activités du club, manifestations, entraînements, figurent sur le site internet du club (www.coach-defense.ch) ou sa page Facebook. L'adhérent s'engage à respecter le règlement intérieur dont il a pris connaissance.

Lieu et date _____

Signature (-18ans, signature du représentant légal) _____